

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Elus municipaux : Hüseyin YILDIZ (Co-Président élu), Jacques TAPIN (adjoint au Maire), Amaury BREUILLE (adjoint au Maire).

Membres conseil de quartier : Claude DUBOUE (Co-Président habitant), Eve-Rose DESWARTE (Co-présidente Habitante), Noëlle AIRAULT, René BADOT, Marie-Noëlle DEHAY, Jean DELRIEU, Denis Romain DUBUIS, Claude DUCH, Idriss EL MESNAOUI, Annie FORNES, Alain HENRION, Jean-Marc HIGELIN, Rémy LANDAIS, Jean-Pierre MERIGEAUD, Alain METAYER, Jacques MORISSET, Rose Marie NIETO, René PAPET, Martine PEROCHON, Françoise RADUREAU, Fatima REIS, Rodolphe ROBUCHON, Florent SIMMONET, Monique TROUVE, François VIALA.

Excusés : Solange CHARLOT, Jacqueline DUCH, Virginie LEONARD, Stéphane MORISSON, Yannick PRUNIER, Yannick TARDY, Hocine TELALI.

Agents municipaux : Fabrice DARTAYET, Michel SELITZKI, Marc MONNERIE.

Public : 15 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h30**

H.YILDIZ présente l'ordre du jour :

- Projet d'aménagement voirie – rue des Sablières,
- Téciverdi : mur végétal devant le champ de tir (rue de la Mineraie),
- Rue d'Antes : discussion suite à la rencontre avec le Syndicat des Eaux du Vivier,
- Questions et informations diverses d'actualité.

I. Projet d'aménagement voirie – rue des Sablières

Eve-Rose DESWARTE trace un bref historique du projet d'aménagement de sécurité concernant la rue des Sablières. En effet, cette demande des riverains et du conseil de quartier date de plusieurs années car la première requête officielle a été émise dès 2006.

Le conseil de quartier « Nord », suite à un appel de la commission « voirie », a donc relancé ce projet en début d'année 2009. Le bureau d'études « voirie » de la ville de Niort a construit une proposition d'aménagement. Cette dernière a été présentée le lundi 23.11 à Du Guesclin en présence des riverains concernés et de la commission « voirie » du quartier « Nord ». Lors des différents échanges, les riverains de la rue des Sablières ont exprimé plusieurs souhaits :

élargissement du trottoir au niveau du n°67 et entre les n°93 et 103 + empêcher les véhicules de se garer sur le trottoir au niveau du carrefour Normandie/Sablères. Ces trois demandes ont été rajoutées au projet initial. Suite à cette réunion, un compte-rendu a été réalisé et fourni à tous les membres du conseil.

F.DARTAYET (bureau d'études « voirie ») vient donc présenter le projet, avec les trois modifications supplémentaires, au conseil de quartier. Cette présentation doit également permettre au conseil de voter un financement à 100% sur ses crédits d'investissement. F.DARTAYET rappelle les grandes lignes du projet ainsi que les ajustements demandés par les riverains lors de la réunion du 23.11. Il précise que des passages piétons seront créés et que des abaissements de bordures de trottoirs seront à réalisés pour respecter la mise aux normes d'accessibilité.

Enfin, le détail du coût du projet est donné :

- Projet initial = 36 000€ TTC
 - Élargissement bordure n°67 = 8 000€
 - Élargissement bordure n°93-103 = 18 000€
- Projet global = 62 000€ TTC**

Les conseillers de quartier ont plusieurs remarques suite à la présentation :

- Tout d'abord, la question des pistes cyclables est posée : pourquoi ne pas créer de piste cyclable rue des Sablières ? A.BREUILLE répond à la question en expliquant que la priorité est de réduire la vitesse des véhicules pour améliorer la sécurité (piétons, vélos, automobiles). La création d'une piste cyclable doit être réfléchie. L'objectif n'est pas de donner une possibilité à l'automobiliste d'accélérer. De plus, la continuité entre les pistes cyclables doit exister, ceci correspond au « schéma directeur cyclable », schéma qui est réfléchi à l'échelle de la ville de Niort. A.BREUILLE précise que 200 à 300 000€ sont réservés chaque année afin de développer ce schéma global et aider aux déplacements des cyclistes. F.DARTAYET apporte un complément d'information : la rue des Sablières est une rue large mais avec des portions de trottoir de part et d'autre de la rue, sans aucune continuité. Ce contexte pose problème pour créer une piste cyclable continue.
- Un conseiller de quartier demande que les TAN soient associés rapidement à cet aménagement. En effet, selon lui, les conducteurs de bus doivent être informés au plus vite des modifications apportées sur cette voie.
- Plusieurs conseillers de quartier restent sceptiques sur un point précis du projet : l'inversion du régime de priorité (inversion du STOP) au niveau du carrefour Jules Renard/Sablères. L'impact sur la vitesse est discuté et plusieurs conseillers de quartier ne jugent pas utile cet aménagement à cause des nuisances provoquées, quelles soient sonores,

environnementales... La discussion et les échanges se cristallisent rapidement autour de ce point précis du projet. Plusieurs conseillers de quartier refusent de voter le projet si l'inversion de régime de priorité reste inscrit dans le cahier des charges. Deux votes sont alors réalisés :

1^e vote :

Le conseil de quartier engage 62 000€ sur le projet d'aménagement de la rue des Sablières ?

POUR : 20

CONTRE : 3

ABSTENTION : 2

2^{ème} vote :

Le conseil de quartier engage 62 000€ sur le projet d'aménagement de la rue des Sablières, avec mise en place de l'inversion de régime de priorité au carrefour Jules Renard/Sablières ?

POUR : 8

CONTRE : 12

ABSTENTION : 5

La décision finale est donc prise : le CQ finance le projet d'aménagement de la rue des Sablières à hauteur de 62 000€ (100% du projet) sur ses crédits d'investissement 2010. Point important : le conseil décide de financer l'aménagement si et seulement si l'inversion de régime de priorité (inversion du STOP) au niveau du carrefour Jules Renard/Sablières est retiré du projet. [Une fiche de proximité \(fiche bleue\) est signée des Co-Présidents pour officialiser la demande.](#)

La direction « Vie Participative » et le bureau d'études « Voirie » prennent acte de ce vote. Si, suite à la réalisation des aménagements en 2010, il s'avère que l'inversion du régime de priorité doit être réalisé pour des raisons de sécurité, les travaux pourront être pris en charge par la régie voirie de la ville de Niort (avec un impact certain, bien sûr, sur les échéances et délais de réalisation).

II. Téciverdi : mur végétal devant le champ de tir (rue de la Mineraie)

Michel SELITZKI (équipe Téciverdi)

présente les grandes lignes du festival 2010.



Le festival Téciverdi aura lieu du 8 au 11 juillet 2010. Autour de ces 4 jours de festivité, plusieurs opérations pourront avoir lieu tout au long de l'année, labellisées « Téciverdi ». Le salon de l'horticulture de Niort, par exemple, aura lieu comme chaque année en mars. Cet événement national ne changera pas de date mais sera associé au festival Téciverdi.

Les niortais doivent s'approprier petit à petit cet évènement et ses grands thèmes : diversité culturelle/diversité biologique. Le thème de « l'arbre » est le thème choisi pour l'année 2010.

A ce titre, Michel SELITZKI précise qu'il a reçu plusieurs directives de la part de Madame Le Maire, dont l'une est de faire vivre le festival Téciverdi dans trois lieux en priorité :

- 1) le site Boinot = cœur du festival,
- 2) la coulée verte,
- 3) les quartiers de la ville.

Le festival Téciverdi est un festival qui aura lieu tous les 2 ans, en alternance avec le très grand conseil mondial des clowns. Téciverdi sera le rendez-vous des habitants, d'artistes et de scientifiques qui souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable et de défense de ses valeurs. Entièrement gratuit, il sera accessible à tous. Téciverdi est le premier festival de la diversité biologique et culturelle organisé à Niort et dans la région du Grand-Ouest. Cette initiative inédite illustre la volonté des élus de faire de Niort une ville d'avant-garde en matière de développement durable et de participation.

Le projet porté par le conseil de quartier « Nord » est le suivant : la création d'une « mur végétal » devant le mur du champ de tir situé rue de la Mineraie. Autour de cette plantation d'arbres, un évènement est à mettre en place pour faire vivre un moment fort du quartier, un moment de rencontres.

La date proposée par le conseil de quartier = le samedi 20 mars (jour du printemps).

Quelques membres du conseil de quartier étaient invités à une réunion le 07.12 pour rencontrer Katia HAMMOUTENE (responsable du service espaces verts – ville de Niort). Elle a apporté les précisions nécessaires sur la partie « investissement » du projet :

- 365 arbres seront plantés (1 jour = 1 arbre),
- Financement à 100% sur les crédits du service espaces verts,
- Les essences : charme, aubépine, noisetier, troène, cornouiller...
- Plantation en quinconce sur les 200 m pour éviter les « trous » dus à la mortalité de certains arbustes,
- Prestation réalisée par une entreprise d'insertion niortaise,
- Les jeunes pousses de cerisiers rue de Cholette seront réimplantées sur la zone,
- L'entreprise fera le travail semaine 11 (entre le 15 et le 18 mars). Quelques arbustes resteront à planter le jour J = 20 mars par les enfants par exemple.

Le conseil de quartier « Nord » ayant eu toutes les informations nécessaires sur la partie investissement, notamment sur le fait que 100% des coûts seront pris en charge par le service espaces verts de la ville, son rôle est désormais de travailler sur la partie fonctionnement = créer un évènement de quartier.

De ce point de vue, tout est à mettre en place : Quelles actions ? Quels besoins ? Quel lien avec l'association du champ de tir ? Quelle information ?... Les objectifs de l'évènement seront multiples : lien intergénérationnel, lien social, lien entre les micro-quartiers mais aussi pédagogie environnementale auprès des jeunes... Un groupe de travail est donc créé pour monter le projet :

Les membres du groupe de travail pour le « Quartier Nord » :

- | | | |
|-----------------------|---------------------|------------------|
| - Denis-Romain DUBUIS | - René BADOT | - Claude DUBOUÉ |
| - Jacques MORISSET | - Florent SIMMONET | - Hüseyin YILDIZ |
| - Idriss EL MESNAOUI | - Noëlle AIRAULT | |
| - Annie FORNES | - Eve-Rose DESWARTE | |

Trois données importantes à noter :

- tous les projets de quartiers Téciverdi auront lieu en amont du festival Téciverdi (8 au 11 juillet 2010) et ce, afin de permettre une restitution devant les niortais début juillet,
- un groupe de travail (une dizaine de personnes maximum) sera créé par quartier pour travailler sur le projet du quartier,
- Une réunion mensuelle aura lieu entre les 9 groupes de travail, le service « vie participative » et le service « Téciverdi » afin d'accompagner les conseils de quartier et aider à la bonne réussite des 9 projets (la première réunion = 08.12.09 à Du Guesclin).

Les rôles entre l'équipe Téciverdi et les conseils de quartier sont clairs : le conseil de quartier travaille sur son projet et le finance (crédits de « fonctionnement »), Téciverdi s'occupe de faire connaître ce projet (communication et intégration dans la programmation du festival, normalement produit à partir de février 2010). En effet, chacun des 9 conseils de quartiers a proposé un projet, labellisé Téciverdi.

Le conseil de quartier « Nord » souhaite voter un budget pour l'organisation de cet évènement de quartier le 20 mars 2010. En effet, le prochain conseil de quartier « Nord » a lieu mi mars, et les votes pour financement seront trop tardifs. Une discussion a donc lieu entre les conseillers de quartier pour répondre aux besoins : tivolis, musique... Un vote est réalisé.

Vote du budget alloué au « Projet Téciverdi Quartier Nord » :

3 000€ : 18

1 500€ : 1

ABSTENTION : 3

CONTRE : 1

Le conseil de quartier « Nord » décide donc d'allouer 3 000€ au projet d'évènementiel Téciverdi qui aura lieu le samedi 20 mars. Charge au groupe de travail de réaliser le cahier des charges qui puisse respecter ce budget voté en séance de conseil de quartier.

III. Rue d'Antes : discussion suite à la visite sur site avec le Syndicat des Eaux du Vivier

Suite à la visite sur site qui s'est tenue rue d'Antes entre le SEV et les Co-Présidents du conseil de quartier « Nord », un compte-rendu a été réalisé et envoyé à chaque membre du conseil.

○ Contrat de Bassin 2010-2014 du SEV

M.LALLEMAND (animateur « bassin versant » au SEV) a tenu à sensibiliser les Co-Présidents du conseil de quartier « Nord » sur la démarche que met en place le SEV sur 2010-2014 : la reconquête de la qualité de l'eau des captages (contrat de bassin). Deux quartiers de la ville de Niort sont particulièrement concernés : Quartier Nord et Souché. En effet, ils sont situés pile dans le bassin de captage du Lambon.



La volonté du SEV, par l'intermédiaire de Jérôme LALLEMAND, est d'informer et de sensibiliser les Niortais aux enjeux de la qualité de l'eau du Lambon, et particulièrement les riverains de Souché et du Quartier Nord. Le SEV souhaite travailler avec les conseils de quartier dans un premier temps et ce, pour relayer l'information petit à petit auprès des habitants. Il est donc proposé d'organiser une réunion avec les commissions

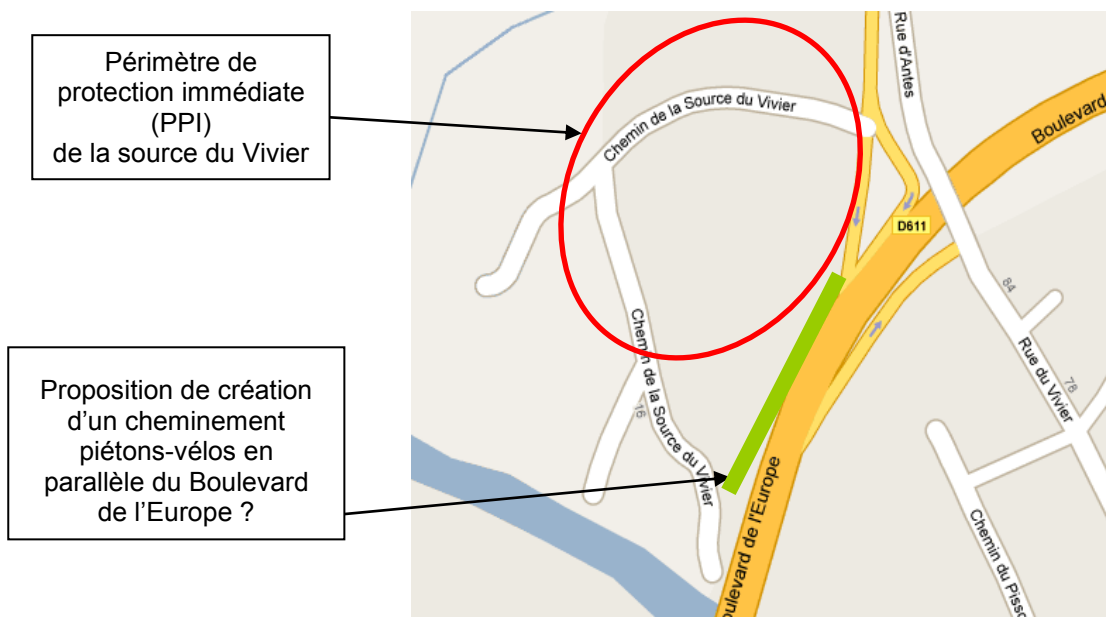
« environnement - espaces verts » + les bureaux des deux conseils de quartier « Nord » et « Souché » (environ 40 personnes). Cette réunion se tiendra le mardi 12.01.2010 – 18h30 – CSC de Souché, 3 rue de l'Aérodrome (il s'avère que cette réunion a été reportée le jour J en raison des intempéries. Une nouvelle date sera communiquée, sûrement fin février).

○ Fermeture du chemin de la Source du Vivier à partir de l'été 2010

Lors de la visite sur site du 05.11, les membres du SEV ont alerté les Co-Présidents du conseil de quartier « Nord » sur un point précis : le chemin de la Source du Vivier.

En effet, ce chemin qui se situe à l'extrémité de la rue d'Antes, juste avant la bretelle d'accès à la rocade est une alternative intéressante pour rejoindre le centre ville à pied ou en vélo. De nombreux habitants du quartier « Nord » empruntent actuellement ce chemin pour rejoindre le pré Leroy via le chemin du Pissot.

Mais ce chemin va prochainement être fermé au public car il figure dans le périmètre de protection immédiate (PPI) de la source du Vivier. Le SEV est dans l'obligation de créer un périmètre de protection immédiate (PPI) et un périmètre de protection rapproché (PP1a) d'ici l'été 2010. Or, le chemin de la Source du Vivier se trouve dans le PPI et sera donc fermé au public (vélos et piétons).



L'alternative suivante pourrait être étudiée = créer un chemin de quelques mètres de large, en parallèle du boulevard de L'Europe, pour les vélos et piétons. Cette liaison représenterait une centaine de mètres à aménager et rejoindrait l'un des agrès du parcours sportif existant. Dernière précision importante : ce passage de quelques mètres de largeur figure hors périmètre de protection immédiate (PPI). [Une fiche de proximité \(fiche bleue\)](#) est signée des Co-Présidents pour officialiser la demande.

○ Sécurité sur le bas de la rue d'Antes

Dernier point traité lors de la visite sur site du 05.11 : la sécurité sur le bas de la rue d'Antes, entre le carrefour Maison Neuve/Antes et le Boulevard de l'Europe. En effet, sur cette partie de la rue d'Antes, il n'existe aucun trottoir et les piétons sont en réel danger vu la vitesse des véhicules. Le Co-Président pose la question suivante au conseil de quartier : « le conseil doit-il s'engager sur ce projet, notamment financièrement, de façon pluriannuelle ? ».

Plusieurs conseillers estiment que ce projet dépasse les capacités d'un conseil de quartier. Les aménagements sont trop importants et trop lourds, c'est à la ville de Niort de prendre en charge les travaux nécessaires. L'exemple de la rue de Cholette est donné pour faire un parallèle avec la rue d'Antes. Le conseil de quartier émet d'ailleurs un vœu pour que la 3^{ème} phase de la rue de Cholette, entre la rue des Mésanges et la rue Sarrazine, soit réalisée dans les années à venir.

Il est précisé que la Direction des Espaces Publics (DEP) de la ville de Niort a un programme pluriannuel. Le mieux est d'attendre de voir comment la ville se positionne, et notamment sur les projets de 2010/2011. Lors du prochain conseil de quartier (mi mars), les grandes lignes du nouveau budget municipal seront connus et le conseil de quartier avisera en conséquence.

IV. Questions et informations diverses d'actualité

✓ Pontreau

- Canisite (espace chiens) : [une fiche bleue est signée des Co-Présidents](#) pour la remise en état de la palissade de cette infrastructure + mise en place d'une signalétique plus visible des utilisateurs.
- Conteneurs de tri sélectif : un conteneur jaune (cartons, plastique...) a été rajouté en décembre en supplément des conteneurs de « verre » et de « papier » déjà existants. De plus, les 3 cubos ont été déplacés pour mieux centraliser le point de collecte.
- Travail en lien avec le CSC Grand Nord : une rencontre a eu lieu avec les Co-Présidents du conseil de quartier « Nord ». *Le compte-rendu de cette réunion est joint à ce relevé de conclusions.*

✓ Maison de quartier des Brizeaux

Cet espace sera amené à être utilisé de façon plus importante dans les mois et années à venir. Par conséquent, le centre socioculturel Grand Nord, relayé par le conseil de quartier « Nord », demande que quelques efforts soient fait pour cette maison de quartier.

- Demande d'estimation des coûts pour rafraîchir les peintures (priorité = hall d'accueil)
Une fiche bleue est signée pour officialiser la demande.
- Achat de petits matériels à hauteur de 3 400€
Le conseil de quartier vote à l'unanimité le financement de ces achats (3 400€) sur ses crédits 2010.

Une fiche bleue est signée pour officialiser la demande.

✓ Vélorution 3 : le 19 décembre, tous à vélo !

La troisième Vélorution de Niort se déroule le 19/12 et permettra de fêter Noël (n'oubliez pas le bonnet de Noël !).

Comme d'habitude, rendez-vous dans les différents lieux déterminés à 10h, puis rassemblement place de la Brèche à 11h.

La particularité de cette troisième Vélorution (à part qu'il fera froid !) est que les commerçants du centre-ville et des halles de Niort participent à la fête en offrant des avantages le jour J aux personnes qui auront participé à la Vélorution.

✓ École de la Mirandelle

H.YILDIZ, Co-Président élu du quartier « Nord », souhaite alerter le conseil de quartier sur les conditions dans lesquelles étudient les enfants de l'école de la Mirandelle. En effet, des bungalows servent actuellement de classes de cours.

H.YILDIZ confirme aux conseillers de quartier qu'il tente de faire le nécessaire pour que les conditions dans cette école s'améliorent dans l'avenir.

✓ Les dates pour janvier – juin 2010

Les Vœux de Madame le Maire dans les quartiers :

Vendredi 22.01.2010 – 18h – CSC de Souché
(avec le quartier de Souché)

Les bureaux :

Jeudi 25 février 2010 – 18h30 – La Caravelle
Mardi 26 mai 2010 – 18h30 – La Caravelle

Les conseils :

Mardi 16 mars 2010 – 20h30 – CSC Strasbourg
Jeudi 17 juin 2010 – 20h30 – CSC Cholette

Vœux de bonne année 2010 à toutes et à tous.

Fin de la réunion à minuit.